





Toulouse, le 29 février 2012

Monsieur François FILLON PREMIER MINISTRE

57 rue de Varenne 75007 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

Depuis plus de 10 ans, nous menons une action déterminée et permanente pour que TOULOUSE, la 4ème ville de France et la Région Midi-Pyrénées ne restent pas à l'écart des liaisons à grande vitesse et pour que, dans le même temps, les infrastructures ferroviaires permettent à terme le développement des différents trafics, national, régional et de marchandises.

La réalisation d'une ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse répond à ces objectifs.

La Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne et la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, à notre demande, se sont engagés, y compris à participer financièrement aux aménagements sur Tours-Bordeaux.

Nos collectivités ont approuvé le protocole d'intention pour la LGV Sud Europe Atlantique.

A chaque occasion, nous avons rappelé – y compris à l'occasion des Comités Territoriaux et Comités de Pilotage - qu'elles considéraient l'itinéraire Tours-Toulouse comme constituant un tout.

Notre engagement sur Tours-Bordeaux, c'est-à-dire, hors territoire de Midi-Pyrénées s'inscrit vous le savez dans cette logique.

Les collectivités locales sont inquiètes. Certaines d'entre elles ont décidé de ne pas accompagner « Tours-Bordeaux ». D'autres laissent entendre qu'elles n'auraient pas l'intention de participer au financement de Bordeaux-Toulouse.

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur leur choix dont aucun n'est sans doute définitif.

Par contre, notre détermination à voir ce projet aboutir nous conduit à nous interroger sur la pertinence du modèle qui a été retenu.

A première approche, il nous paraît que les évaluations des coûts sont proches entre le tronçon Tours-Bordeaux Sud et Sud Gironde-Toulouse.

Si l'analyse à laquelle nous nous sommes astreints, à partir des documents dont nous disposons devait s'avérer exacte, dans l'intérêt de tous, et surtout de la bonne fin du projet, ne serait-il pas opportun d'envisager que les collectivités de Midi-Pyrénées se retirent du financement Tours-Bordeaux Sud pour, en contrepartie, prendre à leur compte la totalité de la charge Sud Bordeaux-Toulouse, incombant aux collectivités locales ou pour le moins, que leurs participations sur Tours-Bordeaux soient considérées comme une avance qui viendrait en déduction du financement des collectivités d'Aquitaine, ces dernières remboursant à RFF à partir du début des travaux sur Bordeaux-Toulouse, le montant des sommes qu'elles auraient consacrées à cette partie de la ligne.

La proposition que nous avançons n'a donc comme objectif que la réussite du projet par la garantie de son achèvement et la responsabilisation des collectivités situées le long de chaque tracé. Ce qui ne vaut pas, vous le savez, de notre part, approbation du dispositif qui a été retenu et qui conduit chacune d'entre-elles à s'interroger sur sa capacité à répondre aux sollicitations du Gouvernement.

Encore une fois, nos objectifs sont précis, le lancement du chantier Bordeaux-Toulouse dans 5 ans et son achèvement dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre réponse et de la concertation à engager sur cette hypothèse, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Martin MALVYPrésident
Région Midi-Pyrénées

Pierre IZARD Président Conseil Général 31 Pierre COHEN
Président
Grand Toulouse